



DIAGNOSTIC DE L'ASSOCIATION CERCLE SPORTIF KARATE-DO SHOTOKAN

CSKS



Pour leur bon fonctionnement, les associations sportives nécessitent d'une organisation interne différente d'une entreprise normale. Celles-ci n'ont pas pour but la recherche de bénéfices mais la transmission d'une passion commune à des élèves de tous niveaux confondus.

L'association dans laquelle nous effectuons notre stage, le Cercle Sportif Karaté-do Shotokan (CSKS), possède une organisation inhabituelle, qui fonctionne mais qui pourrait être améliorée, c'est pourquoi ses finalités sont la recherche de nouveaux adhérents et le maintien de sa notoriété.

L'association nous a présenté les problèmes qu'elle rencontre, que nous allons devoir corriger à travers quatre grandes missions : l'évènementiel avec la préparation de passage de grade et de formation ; la communication pour la promotion de l'association dans Paris ; la mise en avant de l'équipe pédagogique et de son encadrement ; et la gestion de base de données des adhérents.

Table des matières

Introduction	3
1. Le karaté, un sport en pleine croissance dans un secteur en mutation	3
1.1 Analyse des facteurs exerçant une influence dans la vie d'une organisation sportive .	3
1.2 Des perspectives positives pour les clubs de karaté.....	6
2. CSKS, une association qui présente déjà une bonne organisation de ses cours et de son administration	7
2.1 Une association sportive dont les valeurs de sa discipline sont ancrées dans sa manière de s'organiser	7
2.2 L'association a réussi à s'imposer en Île-de-France mais cherche encore à croître	8
3. La formalisation des outils d'organisation, une commande en quatre thèmes.....	9
3.1 Les problèmes rencontrés par l'organisation	9
3.2 Les quatre missions principales découlant de la commande.....	10
3.2.1 L'amélioration de la préparation et du suivi des évènements	10
3.2.2 Des supports de communication encore perfectibles	11
3.2.3 La présentation de l'équipe pédagogique au travers de fiches CV	12
3.2.4 La réalisation d'une base de données pour assurer un suivi des adhérents.....	13
3.3 Les principaux leviers d'action nécessaires à la réussite de la commande.....	14
Conclusion.....	15
Annexes	16
Annexe n°1 : Fiche d'identité de l'association	16
Annexe n°2 : Organigramme de l'association	17
Annexe n°3 : Compte rendu de la semaine de stage en décembre.....	17
Annexe n°4 : Journal de bord.....	18

Introduction

La France a l'intention de s'appuyer sur l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 afin de développer la pratique sportive sur le territoire.

De ce fait, les associations sportives, particulièrement celles de Paris, auront besoin d'accompagnement. Le Karaté, qui deviendra une discipline olympique à partir de 2020, bénéficiera de cette politique d'accompagnement via les associations de Karaté.

Notre organisme d'accueil est le Cercle Sportif Karaté-do Shotokan, une association affiliée avec la Fédération Française de Karaté (FFK). La FFK compte 256 083 licenciés à la période 2016-2017. Il s'agit de la première fédération de karaté dans le monde.

Durant ce stage, nous réaliserons des missions concernant l'événementiel, la communication, l'équipe pédagogique et la gestion des bases de données.

Nous allons tout d'abord vous présenter l'association. Nous allons ensuite évoquer les problèmes rencontrés au sein de l'organisation. Enfin, nous parlerons des moyens nécessaires à la réussite de nos missions.

1. Le karaté, un sport en pleine croissance dans un secteur en mutation

1.1 Analyse des facteurs exerçant une influence dans la vie d'une organisation sportive

D'après les chiffres du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en 2017, 64 % des Français pratiquent une activité physique régulière. Durant la même année, on a compté plus de 16 millions de licenciés dans les fédérations sportives. Environ 2,5 millions de manifestations sportives sont organisées chaque année en France. Ces chiffres sont révélateurs de l'importance accordé au Sport dans ce pays. Il en convient donc d'analyser son environnement.

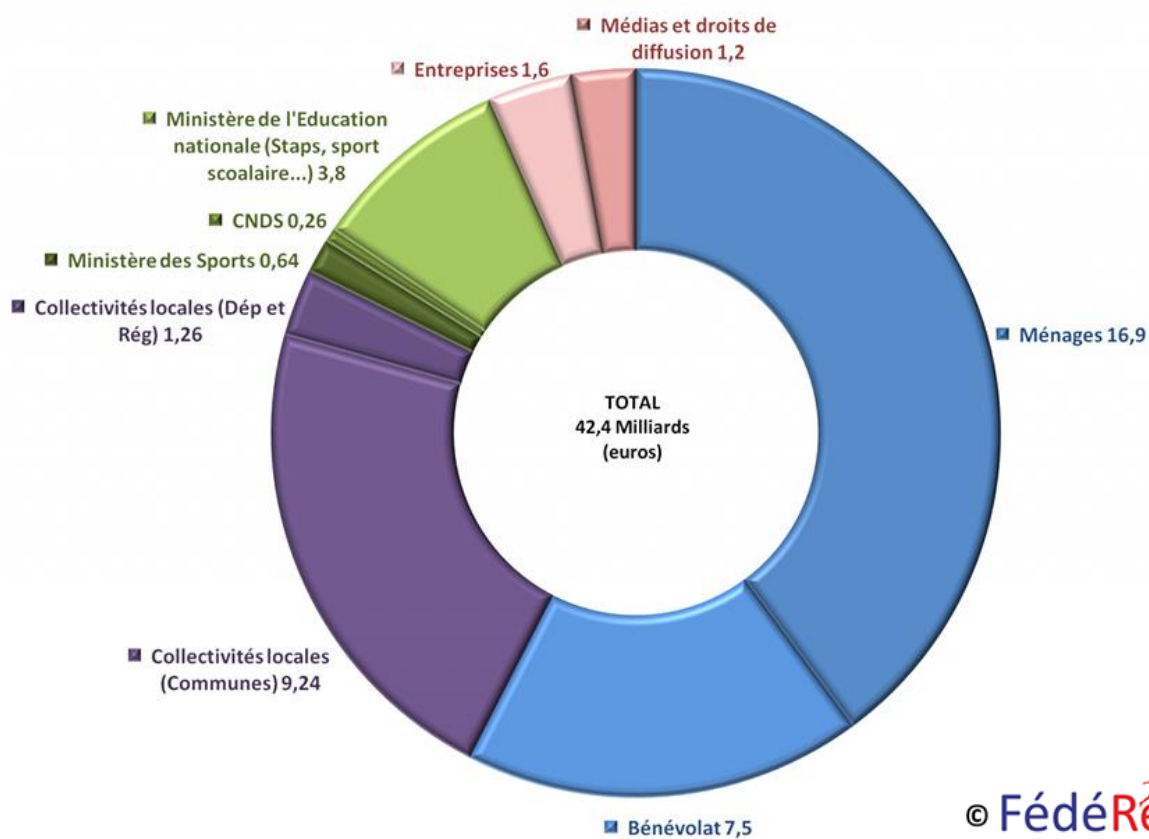
Politique : Le 10 février 2016, la mairie de Paris a annoncé la mise en place d'un plan de simplification pour les associations sportives. Cela est effectué dans le cadre d'un mouvement sportif dans la candidature pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 obtenus par la capitale française. La Mairie de Paris souhaite profiter de cet événement pour développer le sport à Paris et accompagner le mouvement sportif dans les différents projets mettant en place un plan de simplification pour les associations sportives parisiennes.

L'objectif est de faciliter le quotidien, d'alléger les démarches, les procédures administratives et d'améliorer l'accueil et la qualité du service proposée aux Parisiens. Cette démarche mobilise la direction de la Jeunesse et des Sports, les mairies d'arrondissement et les associations.

Economique : Les besoins d'une association peuvent être divers et ses sources de financement peuvent dépendre de son secteur d'activité, de sa taille ou encore du public visé. On peut distinguer deux types de financement :

- La participation aux charges de l'association, qui permet de couvrir les besoins courants de l'association (charges locatives, matériel de l'association, frais de communication...). Ces financements sont à rechercher par les organismes intéressés par le projet global de l'association (ministères, collectivités territoriales...).
- Le financement par projet, qui permet de couvrir les frais de développement d'une mission particulière de l'association. Ces financements sont à rechercher auprès des structures concernées par le projet en question.

En 2014, les dépenses totales dans le secteur du sport représentaient 42,4 milliards d'euros. Ci-dessous, la répartition de ces dépenses :



Environnemental :

- Il est de plus en plus envisagé d'utiliser le sport comme moteur d'une « révolution écologique ». Dans le cadre de la COP21 qui s'est déroulée à Paris en 2015, de nombreux acteurs du sport ont coopéré dans la lutte contre le dérèglement climatique. L'opération balles jaunes lancée par la Fédération Française de Tennis, qui vise à transformer des millions de balles usagées en sols sportifs, est un exemple notable. Tout comme les multiples initiatives éco-responsables comme les expositions « Le sport s'engage contre le climat » ou « Secondes vies : métamorphoses du matériel sportif ».
- De nouveaux textes de référence font leur apparition comme la Stratégie nationale de transition énergétique vers un développement durable du sport (SNTEDDS) ou le Cahier de préconisations environnementales pour les grands événements sportifs internationaux.
- Des trophées viennent récompenser des entreprises-sport qui investissent dans l'économie verte (Eco Sport Awards).

Légal :

- L'ensemble des textes législatifs et réglementaires relatifs aux activités sportives sont rassemblés dans un document qui est le code du Sport. Les associations sportives sont concernées par les chapitres 1 (organisation des activités sportives), 3 (pratique sportive traitant des questions d'aménagement et construction, assurance, hygiène, sécurité) et 4 (financement du sport).
- La CCNS (Convention Collective Nationale du Sport) est une convention collective étendue depuis novembre 2006 à l'ensemble des structures rentrant dans son champ d'application. Elle permet au secteur sportif d'affirmer ses particularités, de réguler les conditions de travail, de développer les processus de professionnalisation et d'accompagner les employeurs (notamment les dirigeants bénévoles) dans leurs fonctions.

- La problématique de la responsabilité des dirigeants d'association sportive en cas de faute de l'association est capitale. En effet, les activités sportives peuvent parfois présenter des risques importants. La responsabilité civile et pénale du président en cas d'accident survenu durant la pratique sportive peut être engagée. D'après le Centre National d'Appui et de Ressources du Sport (CNAR), les associations sportives ne sont pas toujours bien conscientes des risques en matière de responsabilités et ne prennent pas régulièrement les mesures préventives adéquates.

1.2 Des perspectives positives pour les clubs de karaté

Pour la période 2016-2017, la Fédération Française de Karaté compte 256 083 licenciés dont 35% de femmes. Elle est donc la première fédération de karaté au monde en nombre de licenciés et se place à la 13^{ème} place des Fédérations Françaises Sportives Olympiques.

Ce sport compte 45% d'adulte contre seulement 15% d'adolescents. Les pratiquants sont donc majoritairement des adultes ce qui peut s'expliquer par l'essoufflement du développement des clubs urbains. En effet, le karaté a connu une forte croissance, dans les années 1990-2000, dans les bassins de population comme Lyon, Paris ou la Côte-d'Azur, ce qui a provoqué une saturation des équipements sportifs comme les gymnases ou les dojos. Un des problèmes majeurs pour les clubs de karaté aujourd'hui est donc la location de dojo ou de gymnase pour pratiquer leurs cours. Afin d'augmenter leur nombre d'adhérents et proposer plus de cours, les clubs ont besoin de lieux adaptés et de beaucoup de disponibilité pour couvrir une large plage horaire afin de répondre à toutes les demandes. Or, avec la multiplication des clubs de karaté et le manque de gymnase, il devient difficile de louer des salles et de pouvoir proposer beaucoup de cours. Les associations doivent donc trouver des alternatives comme effectuer leurs cours dans des gymnases différents ce qui leur permet également de diversifier leurs adhérents.

De plus, il existe une forte concurrence entre les clubs de karaté à Paris et en région parisienne. En effet, il existe 75 clubs de karaté à Paris et en région parisienne, ils doivent donc se différencier entre eux. Pour cela, ils peuvent proposer différents services comme l'organisation de passage de grade, de stage pour les enfants ou les adultes, de compétition ou bien de voyage dans des pays où la culture du karaté est très ancrée comme le Japon. Ils peuvent également se diversifier en proposant des cours d'autres arts martiaux que le karaté.

Enfin, le fait que le karaté soit institué comme sport olympique à partir des Jeux de Tokyo en 2020 pourrait donner une nouvelle impulsion à la discipline.

2. CSKS, une association qui présente déjà une bonne organisation de ses cours et de son administration

2.1 Une association sportive dont les valeurs de sa discipline sont ancrées dans sa manière de s'organiser

L'organisation dans laquelle nous effectuons notre stage est une association sportive du nom de Cercle Sportif Karaté-do Shotokan ou plus communément appelée CSKS. Elle a été créée en 2002 par Monsieur Renaud RENAY qui en est le Président depuis sa création.

Monsieur RENAY pratique cette discipline depuis de nombreuses années, il a décidé de transmettre sa passion pour le karaté en créant sa propre association sportive où il y travaille bénévolement en plus de son travail quotidien.

Son effectif est composé, outre le Président de l'Association, de deux salariés : une secrétaire et un expert-comptable. Les cours sont tenus par 6 professeurs, dont Renaud RENAY, et ouverts à tous peu importe l'âge et le sexe.

Comme sa dénomination l'indique, l'association propose des cours de karaté mais aussi de self-défense dans quatre gymnases sur Paris ainsi que la petite couronne de l'Île-de-France.

L'âge minimum étant de 5 ans et l'âge maximum n'étant pas précisé. Les cours organisés sont seulement limités par l'âge des pratiquants, il y a les cours pour les enfants de 5 à 12 ans puis les cours pour les participants de plus de 12 ans.

Le nombre d'adhérents est de 140 et rassemble des hommes, des femmes et des enfants. Lors de notre présence à certains cours nous avons pu remarquer qu'il y a autant d'homme que de femme dans un cours, le karaté est donc devenu avec le temps une discipline mixte.

Cette mixité vient des valeurs du karaté qui sont aussi les valeurs de l'association, elles sont au nombre de six :

- ❖ Le respect des lieux : les salles de gymnases utilisées sont toujours rendues en ordre et propres. De plus la tradition du karaté veut que tous pratiquants saluent avant d'entrer et sortir du tatami.
- ❖ Le Respect des personnes : les pratiquants doivent en plus saluer le professeur en début et fin de cours ainsi que leurs partenaires.
- ❖ L'entraide et la solidarité : le cours n'étant limité qu'en fonction de l'âge des participants, tous les niveaux sont confondus (de la ceinture blanche à la ceinture noire), les plus gradés ont donc pour devoir d'aider les moins avancés.

- ❖ La politesse : les pratiquants doivent se comporter avec discrétion et parler à voix basse. Ils doivent respecter le professeur et être attentifs à ses conseils.
- ❖ La ponctualité et l'assiduité : les adhérents doivent arriver et partir aux horaires indiqués. S'ils arrivent en retard, ils doivent attendre l'accord du professeur pour monter sur le tatami. De plus les adhérents doivent être assidus pour pouvoir progresser dans la discipline.
- ❖ La convivialité et l'amitié : la courtoisie envers les autres adhérents est primordiale pour pouvoir favoriser la naissance de liens amicaux avec eux.

Au niveau de la gestion financière de l'association, celle-ci possède trois types de source de financement.

La première source représente les cotisations annuelles des adhérents, cette somme correspond à 76,8 % des produits de l'association.

La deuxième source est les subventions d'exploitation versées par les communes et qui représentent 21,7 % des produits de l'association.

Enfin, la dernière source de financement fait partie des autres produits de gestion courante et représente donc 1,5 % des produits de l'association.

Ces produits seront par la suite utilisés principalement pour payer les 2 salariés de l'association, mais aussi pour l'achat de matériels et de fournitures pour la pratique de la discipline et pour ainsi proposer des cours de qualité avec du matériels adéquates.

Le résultat de l'association n'est pas des plus élevés étant donné qu'elle n'a pas été créée pour faire des bénéfices mais principalement pour proposer une discipline basée sur le respect de chacun.

2.2 L'association a réussi à s'imposer en Île-de-France mais cherche encore à croître

L'association CSKS poursuit des finalités différentes d'une entreprise. En effet, les entreprises ont pour principale finalité de faire du profit, ce qui n'est pas le cas de notre association. Sa principale finalité est de partager une connaissance, l'état d'esprit du karaté. Cependant, cette seule finalité ne suffit pas pour survivre il faut avoir d'autres objectifs. CSKS cherche donc à accroître sa notoriété pour pouvoir survivre et gagner de nouveaux adhérents.

Afin de réaliser ses finalités, l'association doit être de qualité et les adhérents doivent avoir une bonne image de celle-ci.

Pour apprécier la qualité d'une association, il faut que les événements et les cours soient bien organisés, que les professeurs soient ponctuels, que l'information circule bien et qu'elle propose des événements régulièrement et à des prix attractifs.

En ce qui concerne l'organisation des cours, il existe un réel problème au niveau de la location des salles et l'attribution de créneaux horaires. Il existe tellement d'association à Paris et en Ile-de-France mais si peu de gymnases que les mairies attribuent très occasionnellement de nouveaux créneaux aux associations. C'est pourquoi le CSKS organise ses cours dans différents gymnases. Les horaires des cours se font en fonction des créneaux horaires attribués par les mairies et le nombre de personnes par cours est de 10 à 20.

La diffusion des événements se fait principalement sur le site internet de l'association et sur sa page Facebook. Ils sont annoncés au fur et à mesure de l'année et suffisamment à l'avance pour que les adhérents puissent s'inscrire. L'association organise 4 types d'événements : les passages de grades, les stages, des compétitions et un voyage au Japon. Il faut que l'événement soit attractif pour attirer le plus d'adhérents possible afin qu'il puisse avoir lieu. Par exemple, pour les stages il faut au moins 6 participants.

Les prix des cotisations ont été définis en fonction d'une étude de marché et afin de payer le matériel et la location des gymnases. Cependant, il ne faut pas qu'ils soient trop bas sinon les adhérents penseront que les cours ne sont pas de qualités.

3. La formalisation des outils d'organisation, une commande en quatre thèmes

3.1 Les problèmes rencontrés par l'organisation

Le CSKS comporte des problèmes globaux d'organisation, notamment dus aux activités professionnelles exercées par certains membres en parallèle de l'association sportive.

Pour remédier à ces problèmes, notre tuteur nous a proposé de travailler en quatre thèmes dans lesquels chacun d'entre nous sera le chef de projet :

- L'événementiel ; qui comprend les stages sportifs, les compétitions, les passages de garde, les cours annuels et les autres prestations.

- La communication ; qui concerne la page Facebook, le site Internet ou encore la recherche de prospects (adhérents, partenaires, subvention).
- L'équipe pédagogique et l'encadrement, qui s'appuie sur la mise en place d'une fiche de présentation des différents acteurs de l'association.
- La gestion des bases de données, qui fait référence au suivi des adhérents, des événements, mais aussi la mise en place d'outils statistiques permettant d'effectuer des choix stratégiques.

3.2 Les quatre missions principales découlant de la commande

3.2.1 L'amélioration de la préparation et du suivi des évènements

Les principaux événements de l'association sont les passages de grade de ceinture et les stages en dehors des cours de karaté.

Le passage de grade est l'événement le plus important de l'association, il a lieu en février et en juin. Lors de cet événement, les élèves se verront remettre un diplôme et leur nouvelle ceinture.

Nos missions auront lieu, dans un premier temps, avant l'événement. Nous devons nous occuper des inscriptions à l'aide d'une base de données pour avoir une idée du nombre de participants. Pour avoir le plus de participants possibles, nous devons effectuer une campagne de communication vis-à-vis des adhérents à l'aide des réseaux sociaux principalement. Il faudra, après avoir pris connaissance du nombre de participants présents, s'occuper de commander et d'imprimer les diplômes. Le jour de l'événement, nous devons nous occuper de l'organisation (mise en place d'un buffet, des tatamis, accueillir les participants) pour que tout se passe dans les meilleures conditions possibles tout en répondant à la commande de notre tuteur. Pour finir, à la fin de l'événement, nous communiquerons aux participants (ou parents des participants) les dates des futurs stages et passages de grade afin qu'ils puissent s'y inscrire. Nous leur demanderons également ce qu'ils ont pensé de l'événement et les éléments qui leur ont manqué, s'il y en a.

Les stages sont des événements payant (environ 8 euros), que réalise l'entraîneur en plus des cours de karaté. Durant ces stages, il prépare les élèves pour le passage de grade. Lors de ces stages, nos missions s'effectueront comme les passages de grade, c'est-à-dire avant, pendant et

à la fin de l'événement mais le nombre de participant sera moins important et nous n'aurons pas à commander et à imprimer des diplômes.

3.2.2 Des supports de communication encore perfectibles

Site Internet

L'analyse du site Internet de l'association nous a permis de voir les différents axes d'amélioration. Tout d'abord le visuel, est à revoir. En effet, le site comporte de nombreuses rubriques, ce qui peut entraver sa clarté.

Parmi ces nombreuses rubriques, de nombreuses informations non-récents figurent encore sur le site. Certaines d'entre elles sont même vides. De plus, quelques informations se retrouvent dans plusieurs rubriques. Ces redondances sont également des éléments qui nuisent à la fluidité de la page.

Mais Monsieur RENAY nous a expliqué que ces répétitions sont volontaires. Elles ont pour but d'améliorer le référencement du site. Ce terme désigne l'ensemble des techniques qui consistent à positionner favorablement un site ou un ensemble de pages sur les premiers résultats naturels ou organiques des moteurs de recherche correspondant aux requêtes visées des Internauts.

Cependant, notre tuteur nous a fait part de son insatisfaction au niveau du référencement de la page web. Le CSKS arrive en effet en deuxième page du moteur Google si l'on recherche « Karaté Paris ».

Des problèmes existent également au niveau des couleurs du site. Elles sont nombreuses et ne sont pas en adéquation avec le logo de l'association, ce qui peut paraître incohérent.

Réseaux sociaux

Le CSKS est pour le moment principalement présent sur le réseau social Facebook. Le compte de l'association est entretenu de manière honorable. Cependant, c'est une activité quotidienne qui pourrait permettre à l'association de bénéficier d'une plus grande visibilité. Le rythme actuel des publications manque de régularité.

Le contenu pourrait également être plus diversifié. La page ne propose en effet qu'uniquement des photos et pourrait davantage se tourner vers des courts contenus de vidéos. Ce format est plus attractif et peut permettre de créer de l'échange avec les abonnés. Cette interaction manque cruellement à la page et cet élément-là est tout autant essentiel pour accroître sa visibilité.

Des utilisateurs non-abonnés au compte de l'association pourront eux-aussi avoir l'opportunité d'avoir accès aux contenus, grâce à l'activité d'ami(e)s déjà abonnés à la page.

Il s'agit donc dans un premier temps d'augmenter ce qu'on appelle la portée organique de la page Facebook du CSKS. Ce terme représente le nombre total de personnes ayant vu une publication par le biais d'une distribution non payante.

Outre Facebook, le CSKS est présent sur Google +. L'association a dû avoir recours seulement une fois à ce réseau et cela remonte à plus de trois ans. Celui-ci n'a pas forcément d'utilité. L'ouverture vers d'autres supports de communication, plus modernes, est donc une question qui a été évoquée et à laquelle nous devons répondre dans les prochaines semaines.

3.2.3 La présentation de l'équipe pédagogique au travers de fiches CV

L'équipe pédagogique de CSKS est, comme dit précédemment, composée de six professeurs en possession de diplômes pour enseigner le karaté. Cependant que ça soit sur le site internet, les réseaux sociaux ou les brochures de l'association, leurs noms ne sont pas mentionnés.

Cette mission se veut de les promouvoir grâce à la constitution de fiches de présentation ou fiches CV.

Nous avons établi pendant la semaine de stage de Décembre une liste de dix questions pour construire ces fiches.

Ces questions abordent les sujets tels que les années de pratique de karaté de chaque professeur, depuis combien de temps travaillent-ils à CSKS, quel est leur grade dans la discipline, de quel(s) diplôme(s) d'enseignement et de karaté sont-ils en possession ou encore quels cours animent-ils, dans quel gymnase et avec des adhérents de quelle tranche d'âge.

Une fois ces informations récoltées, nous allons devoir les résumer de façon concise.

Ces fiches seront postées sur les différents réseaux de communication de l'association avec une photo de chaque professeur (site internet, brochure, Facebook...).

L'objectif de cette mission est principalement de familiariser les futurs et actuels adhérents de l'association afin de mieux connaître les antécédents et les compétences de leurs professeurs dans la discipline.

Cela va servir aux parents des futurs enfants adhérents de savoir qui sera le professeur du cours de leur(s) enfant(s) et donc de les rassurer sur leur profil.

En dehors des questions posées pour construire la fiche CV, nous avons demandé aux professeurs d'exprimer leurs attentes particulières envers CSKS comme par exemple l'envie de passer une formation pour s'améliorer au niveau de leur enseignement ou de leur grade au karaté.

Ces informations seront gardées en interne et seront ensuite remontées à Monsieur RENAY pour ainsi répondre à la demande de ses professeurs.

3.2.4 La réalisation d'une base de données pour assurer un suivi des adhérents

Notre tuteur a exprimé son envie de réorganiser la base de données des adhérents. En effet, une base de données existe déjà répertoriant les nombreux adhérents de l'association avec différentes informations comme leur nom, leur prénom, leur adresse mail, leur numéro de téléphone mais également leur moyen de paiement. Cependant, ces informations ne sont pas exploitées. Il souhaite donc que nous lui propositions différents indicateurs pertinents afin de mesurer le taux d'adhésion, le taux de renouvellement ou le taux de paiement par chèque ou en espèces. En analysant les résultats de ces indicateurs nous pourrions par la suite proposer des solutions pour améliorer la qualité de leur service et augmenter le nombre d'adhérents.

Il aimerait également que nous trouvions des alternatives aux moyens de paiement habituelle des cotisations. Effectivement, au sein de l'association les cotisations sont payées uniquement par chèque ou en espèce mais de nombreux adhérents payent leurs cotisations en retard ce qui crée des problèmes de trésorerie et d'organisation puisqu'il faut régulièrement relancer les adhérents. Il souhaiterait donc que nous lui soumettions différentes solutions de paiement comme le paiement en ligne via une cagnotte ou un compte en ligne. Cela faciliterait les transactions et les cagnottes seraient payées plus rapidement ce qui enlèverait une charge de travail pour le dirigeant qui doit lier son métier principal et son activité au sein de CSKS.

Cependant, pour pouvoir introduire de nouveaux moyens de paiement au sein de l'association nous devons nous assurer que les adhérents sont prêts à payer leurs cotisations via internet. Pour cela nous devront procéder à un sondage pour connaître leur avis et le nombre d'adhérents favorable à cette éventualité pour mesurer si cette solution serait utile pour l'association ou non.

Par ailleurs, le CSKS cherche à réunir le plus d'adhérents possible lors de ses événements. C'est pourquoi il souhaiterait que l'on crée une base de données des participants de chaque événement comme les stages ou les passages de grade afin de répertorier leurs adresses mails pour pouvoir leur envoyer les photos des événements mais également les relancer sur les prochains événements à venir. Ainsi, l'association pourrait fidéliser des adhérents à ses événements et

peut-être en gagner de nouveaux car les événements comme les stages sont ouverts à tous publics.

3.3 Les principaux leviers d'action nécessaires à la réussite de la commande

Afin de répondre aux problématiques auxquels nous faisons face, il est important de disposer de moyens nécessaires à la mise en place des actions à mener.

En ce qui concerne la mission « communication », nous devons faire appel à notre créativité afin d'apporter les meilleures solutions possibles.

Une mise à jour du site Internet est nécessaire afin d'épurer son contenu. Il sera de notre ressort de faire des propositions concernant la disposition globale du site.

Une présence plus active sur les réseaux sociaux est tout aussi importante afin de gagner en visibilité. Cela passe par un rythme plus soutenu au niveau des publications, qui devront être quotidiennes.

L'ouverture d'un compte ou de plusieurs réseaux sociaux est une éventualité. Ces réseaux (Twitter, Instagram, Snapchat) représentent des supports de communication plus modernes qui peuvent être en adéquation avec ce que recherche l'association. Nous devons convaincre de mener une étude permettant de lister les avantages et les inconvénients de ces différentes plateformes pour l'association.

Afin d'améliorer le référencement du site, nous devons entrer en contact et échanger avec une connaissance de notre tuteur de stage qui maîtrise ce domaine. Son expérience et ses conseils permettront au site d'être plus visible.

Ces améliorations concernant la communication auront des retombées sur les événements à venir. Pour les missions « événementielles », nous pourrions éventuellement compter sur nos réseaux respectifs afin de pouvoir faire appel à des karatékas susceptibles d'effectuer des stages pour toutes les différentes catégories d'adhérents. Faire venir des personnes prestigieuses est un élément pouvant doper la visibilité et la notoriété de l'association.

La principale mission concernant « l'équipe pédagogique » sera dans un premier temps d'effectuer une fiche de présentation synthétique qui sera ensuite disponible sur le site Internet. Nous réaliserons cela par le biais d'entretien avec l'ensemble de l'équipe d'encadrement (professeurs, salariés, etc.).

Enfin, nous devons mener à bien la mission « gestion des bases de données » grâce à de nouveaux outils statistiques et de suivis plus pertinents que les actuelles, permettant à l'association de prendre des décisions plus aisément.

Conclusion

La commande du CSKS a essentiellement pour but de formaliser des pratiques devenues obsolètes. A travers les quatre thèmes de notre mission qui sont l'événementiel, la communication, la mise en avant de l'équipe pédagogique et la gestion des bases de données, nous comptons alléger certaines procédures qui pourraient être facilitées à l'aide d'outils et souhaitons apporter un regard neuf sur l'association à travers les événements et la communication sur le site internet et les réseaux sociaux.

Annexes

Annexe n°1 : Fiche d'identité de l'association

Nom de l'association : Cercle Sportif Karaté-do Shotokan

Adresse : 109 Bis Rue Saint-Dominique 75007 PARIS

Président et tuteur : Renaud RENAY

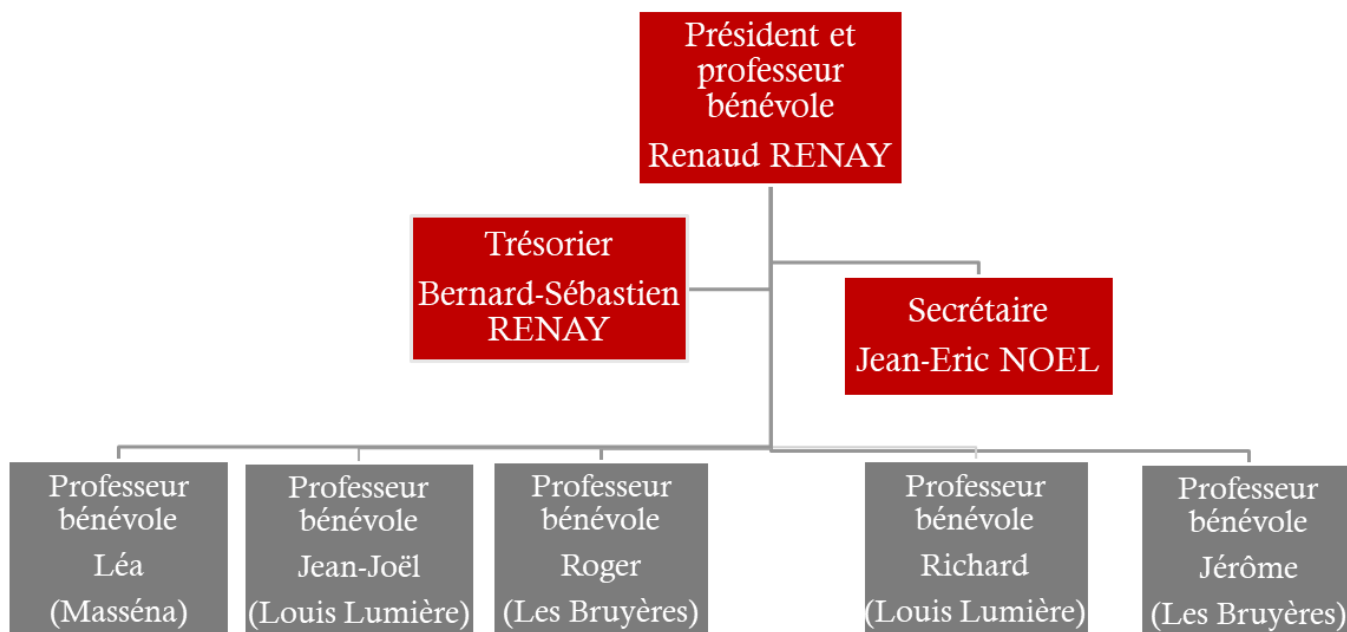
Téléphone : 06.64.48.25.59

Mail : renaud.csks@gmail.com

Lieux de pratique du karaté :

- Gymnase des Bruyères
30 avenue de la Lauzière
92600 Asnières-sur-Seine
- Centre sportif Alain Mimoun
15 rue de la Nouvelle-Calédonie
75012 Paris
- Gymnase Pompiers de Masséna
3 rue Darmesteter
75013 Paris
- Centre Paris Anim' Louis Lumière
46 rue Louis Lumière
75020 Paris

Annexe n°2 : Organigramme de l'association



Annexe n°3 : Compte rendu de la semaine de stage en décembre

Afin d'assurer une bonne organisation de nos tâches et pour mettre au clair les différents événements qui auront lieu dans l'association pendant notre stage, nous avons décidé, dès le premier jour, de réaliser un rétroplanning et un journal de bord pour montrer notre travail à notre tuteur.

Dans le cadre du suivi du personnel d'encadrement, nous avons réalisé des entretiens avec les professeurs pour connaître leurs diplômes, le nombre de cours qu'ils assurent durant la semaine et s'ils font des cours pour adulte ou pour enfant.

Afin d'évaluer notre capacité de travail et pour nous familiariser avec l'association, Monsieur Renay nous a demandé de rédiger une convention de partenariat en l'association CSKS et l'association sportive des Sapeurs-Pompiers de Paris avec laquelle il travaille et pour qui il organise des cours. Depuis, les attentats cette convention est devenue nécessaire afin d'assurer la sécurité des adhérents, du point de vue légal, et d'être plus organisé.

Enfin, nous avons étudié les bilans et comptes de résultats de l'association ainsi que les obligations juridiques des associations. Nous avons également analysé le site internet et la page Facebook de l'association afin d'établir une liste des éléments à revoir.

Annexe n°4 : Journal de bord

Rétroplanning du 18 au 22 Décembre							
Tâches	Temps de réalisation	Localisation	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Equipe pédagogique et encadrement							
Présentation des professeurs sur un fichier (Interview)	Toute la semaine / Tout le groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Masséna <input checked="" type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input checked="" type="checkbox"/> Asnières					
Gestion							
Convention entre le CSKS et l'ASASPP	3-4h / Tout le groupe	<input type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input type="checkbox"/> Asnières					
Fiche reflexe	3h / Tout le groupe	<input type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input type="checkbox"/> Asnières					
Journal de bord	30 min tout les jours	<input type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris <input type="checkbox"/> Asnières					
Répartition des rôles des chefs de projet	30 min / Tout le groupe	<input type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input type="checkbox"/> Asnières					
Rétroplanning des événements de Janvier à Juin	3h / Chloé ; Yanis	<input type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input type="checkbox"/> Asnières					
Analyse du bilan et du compte de résultat de l'association	1h / Chloé ; Rudolph	<input type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input type="checkbox"/> Asnières					
Analyse des obligations juridiques des associations	1h / Lucie ; Yanis	<input type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input type="checkbox"/> Asnières					
Dossier d'information sur l'association pour la mairie d'Asnières (Mail du 20 décembre)	3h / Tout le groupe	<input type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input type="checkbox"/> Asnières					
Communication							
Analyse des réseaux sociaux et du site internet de l'association et des autres associations de karaté de Paris	1h / Chloé ; Rudolph	<input type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input type="checkbox"/> Asnières					
Autres							
Visite des locaux	/	<input checked="" type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input checked="" type="checkbox"/> Asnières					
Temps de trajet entre deux sites	30 min - 1h	<input checked="" type="checkbox"/> Masséna <input type="checkbox"/> Paris XIIème <input checked="" type="checkbox"/> Paris XXème <input checked="" type="checkbox"/> Asnières					